

REGLEMENT INTERIEUR DU MARCHE DE NOEL

Nom:.....

Prénom:

Article 1 :

La manifestation dénommée « Marché de Noël » organisée par le comité des fêtes de Beausemlant se déroulera à la salle des fêtes de Beausemlant samedi 5 décembre 2026 de 15h à 20h.

Article 2 :

Les participants devront retourner à l'adresse ci-après :

- La demande d'inscription **dûment remplie**
- Le règlement intérieur signé
- Une attestation de responsabilité civile
- Le règlement par chèque à l'ordre du comité des fêtes

Il ne sera pas envoyé d'accusé de réception de votre inscription par courrier postal, mais par mail ou SMS si vous avez une adresse mail ou un numéro de portable.

Article 3 :

Tarif :

*10€ l'emplacement de 2 mètres sans table fournie

*15€ l'emplacement de 2 mètres avec 1 table fournie + 1 chaise

Le nombre d'emplacement sera limité à 2 par exposant, tant pour la place que pour l'harmonie des présentations des stands dans ce lieu.

Article 4 :

Le marché de Noël est ouvert aux particuliers et aux professionnels producteurs ou créateurs.

Les emplacements sont attribués par les placiers en fonction des réservations par ordre d'inscription.

Article 5 :

L'ouverture du marché de Noël se fait à partir de 15h. L'installation des stands devra se faire de 13h à 15h. Le rangement se fera à partir de 20h00.

Tout emplacement réservé et non occupé à 15h sera considéré comme libre, le règlement sera donc encaissé.

Article 6 :

L'association du comité des fêtes se réserve l'exclusivité de l'organisation d'une tombola. Tout exposant ne respectant pas cette interdiction sera expulsé du marché.

L'association organisatrice assure la buvette et une restauration durant tout le marché de Noël.

Article 7 :

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, voitures...). Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile, et la remettent à l'inscription.

Le à

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, voitures...). Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile, et la remettent à l'inscription.

Le à

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

FICHE D'INSCRIPTION

MARCHE DE NOEL DE BEAUSEMBLANT

Le samedi 5 décembre 2026 de 15h à 20h

Identification :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel portable : Mail :

POUR LES PROFESSIONNELS :

N° de registre des métiers ou registre du commerce :

POUR LES PARTICULIERS :

N° de carte d'identité :

VOS PRODUITS :

Détails des produits que vous souhaitez exposer :

.....
.....
.....

CI-JOINT REGLEMENT :

Emplacement sans tables (2m) :x 10€

Emplacement avec table et chaise :x 15€

Nombre de grilles :x 2€ (max 2)

TOTAL : (chèque à l'ordre du comité des fêtes)

Date : Signature :

Merci de renvoyer le règlement intérieur daté et signé, la fiche d'inscription datée et signée, l'attestation de responsabilité civile, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre du comité des fêtes à l'adresse suivante :

PIOLAT Lucaëlle (Comité des fêtes) - 13 Lot les collines du golf 26240 BEAUSEMBLANT

Pour tous renseignements : 06 46 46 42 14 ou comitedesfetesbeausemblant@yahoo.com